

Labrousse Sàrl V Epoux Finck / Dossier Clos 49

DOSSIER : Commode Moissonnier

Courriel Liste Me Egglér 5 février 2020 action en réédition de compte

Documents

Courriel V Finck du 25 septembre 2018 / Courrier Me Egglér 14 novembre 2018 avec liste défauts / Finck point19 / Commode Moissonnier

Me Egglér nous met aux poursuites !

Historique :

- ✓ Dans notre nouveau concept, la commode Moissonnier devait être relooker, **Feu vert** de Guillaume Finck le 9 janvier 2018 par courriel
- ✓ Demande de devis auprès de Moissonnier et de documents auprès de Finck
- ✓ Communications nombreuses de Chantal Labrousse sur le dossier
- ✓ Pour des raisons de coûts (transport, douanes, etc..) tentative d'exécution des travaux avec l'ébéniste local du chantier Ph. Veillard
- ✓ L'ébéniste informe de son incapacité a traité la commode dans les règles de l'art
- ✓ Les documents demandés ne nous sont jamais parvenus, de ce fait il était impossible d'envoyer la commode en France et de la faire revenir
- ✓ Ultérieurement, Valerie Finck a pris contact en direct a maintes reprises avec Ph Veillard pour des travaux supplémentaires, celui-ci a refusé !!
- ✓ Le menuisier ébéniste a toujours dans son atelier la commode en l'état
- ✓ Visiblement, Les Finck n'ont jamais souhaité la récupérer voir courrier avocat du 29 janvier et information lettre à Ph Veillard du 03 février 2019

Remarques :

Si les Finck ne nous donnent pas les documents nécessaires cela ne nous concerne plus. Les Finck étaient en permanence en contact avec Ph Veillard a qui ils doivent de l'argent et ils savent ou est leur commode si ils veulent la récupérer !

Mensonges et tentatives d'escroquerie se succèdent (voir_listing)

ID Project

De : Valérie Finck <v.finck@htb-institut.com>
Envoyé : mardi 25 septembre 2018 14:42
À : 'ID Project'; 'ID Project'
Cc : guillaume.finck@stryker.com
Objet : RE: historique chantier

PS : rendez-vous notre commode Louis XV, merci!

Valérie

De : Valérie Finck [mailto:v.finck@htb-institut.com]
Envoyé : mardi 25 septembre 2018 10:56
À : 'ID Project'; 'ID Project'
Cc : 'guillaume.finck@stryker.com'
Objet : historique chantier

Chantal, Jean-Paul,

Je fais un courriel pour recadrer l'historique des divers points problématiques de ce chantier.

Le sol de la cuisine:

Vous êtes venus à maintes reprises manger chez nous, vous avez vu notre mode de fonctionnement, entendus nos besoins, nous ne souhaitions pas un sol fragile. Il est vrai que tu avais proposé le sol en parquet comme le salon et suite à notre demande vous avez proposé du carrelage. C'est toi Jean-Paul l'architecte d'intérieur et pourtant tu nous a mis un carrelage tout autant fragile que le sol en bois. Le sol en bois se tache pour un rien et le carrelage est le plus fragile des carrelages. L'expert carrelage l'a confirmé et nous a conseillé de marcher dessus en chaussettes ou de nettoyer 3x par jour.

Le joint de la salle de bain parents:

Comme vous étiez en déplacement dans un salon de déco, vous m'avez demandé de choisir la couleur du joint, c'était urgent et ce n'était pourtant pas mon job! Le choix était très limité, marron ou gris, j'ai du en faire un. Par contre, en plus d'être moche, il a débordé par capillarité sur les joints du carrelage.

Les parois noires des entrées 3e et 2e étages:

Dès qu'elles ont été posées, Jean-Paul tu as remarqué des traces indéfinissables qui partent difficilement. Rien n'a été fait depuis pour les enlever.

Toutes les portes peintes en noir:

Vous avez proposé cette peinture matte géniale car lavable, c'est ce que vous nous affirmé. Selon ce concept rassurant, nous avons accepté. Les portes ont été très salit et abimées par les passages des ouvriers.

Quand allez-vous tenter de les laver? Est-ce vraiment possible? Vraiment cela est très désagréable à regarder chaque jour.

Les portes n'étaient pas réglées, le menuisier a du revenir y travailler 1 jour, ce sera facturé bien sur? Pourquoi tout n'a pas été fait du premier coup?

Il y a des traces de peinture qui bavent sur le système des serrures dans toutes les tranches des portes.

Les serrures sont mal adaptées pour les clefs, il est parfois difficile de fermer les portes à clef.

14.11.2018 / Listing. DEFaUTS M. SSSter
F.Inde

5/5

Nos souhaits: Faire les finitions, finir les pas de portes, remplacer les parties abîmées, remplacer la latte de l'escalier qui n'est pas de la même couleur, 2 lattes de l'entrée du 3e abîmées et faire l'entrée du 1e en parquet également.

Parquet sensible aux taches. Labrousse a taché le sol, une latte a du être remplacée.

L'entrée 3e: 17

Notre souhait: avoir du noyer de la couleur choisie, avec la porte totalement intégrée, pas de plinthe noire. Connaître comment Labrousse va résoudre le problème pour encastrier la porte.

Le dressing du 3e: 18

Nous voulions avoir une paroi de forme droite, dans l'esprit d'une boîte noire. La bibliothèque, une fois en place, a dépassé, en cassant cette géométrie. Ce n'était pas prévu. Ils ont du faire un sillage dans le bois. Nous avons accepté, il y avait peu d'autres solutions. La paroi noire est tachée de gras?

Notre souhait: que Labrousse nettoie pour nous montrer que cela est récupérable (sinon il nous accuse de prendre des produits de nettoyage trop agressifs).

La commode Louis XV de chez Massonier: 19

Elle était orange. Labrousse l'a donné à décapier chez un menuisier ébéniste qui a eu beaucoup de difficulté à le faire. Nous ne savons pas dans quel état elle se trouve. Elle devait être repeinte en noir. Notre commode ne nous a pas été retournée. Labrousse devrait la retourner chez Moissonier pour la faire repeindre.

Argument Labrousse: nous avons voulu le faire nous même car la retourner chez Moissonier aurait été trop cher. Aucune réponse de leur part pour nous la rendre. Ils souhaitent maintenant l'amener eux même chez Moissonier pour la faire repeindre pour un coup supplémentaire.

Notre souhait: La récupérer pour définir son état et prendre des mesures pour la restaurer et se faire dédommager.

Bureau: 20

L'éclairage, l'intégration de l'imprimante devaient être gérés... ce n'est pas fait. Nous avons choisi une bibliothèque blanche au départ, nous avons préféré en prendre une en noyer comme l'entrée. Il n'y avait rien d'autre de blanc dans la déco. (sauf la cuisine). Labrousse nous a proposé de pouvoir en choisir une autre et de reprendre la blanche (en cours de livraison).

Notre souhait: enlever la bibliothèque blanche de la facture, enlever les 2 barres en bois noir et bois naturel cloués sans notre avis et réparer les trous fait par ces barres en bois.



- 1 · Tableau(x)
- 8 · Ajour colonne bibliotheque
- 9 · Fermeture Lambris plafond Cheminée
- 10 · Rails rideaux
- 11 · Rideaux
- 12 · Flex ventilation
- 13 · Grille ventilation flux
- 14 · Box acier Bois
- 15 · Table basse

16

Test cheminée

Salle a manger

- 17 · Rails pour tableaux
- 18 · Luminaire sur table
- 19 · Tableau cadre americain / black white

Bussiel

Retouche plafond

20
21

Commode noire

Zone entrée

- 22 · Decoupe Dressing Biblio Noire
 - 23 · Habillage mur noyer finition
 - 24 · Pose plinthes noires droite nord sud
 - 25 · Pose spot mural mur nord
 - 26 · Reconnection sensor
 - 27 · Rhabillage sol / entrée pbarre de seuils
 - 28 · Peinture cage ascenseur
 - 29 · Changement lame / divers traitements
 - 30 · Finition cylindre Kaba
 - 31 · Changement cylindre porte à fleur
 - 32 · Peinture tête de dalle
 - 33 · Pose paroi balustrade verre
 - 34 · Spot de sol
- Placard entrée séparation vêtements alarme

Rejour ✓ Fink
11 juillet 2018

35

Réglage porte entree

36

Peinture intérieur porte entrée

37

Retouche peinture poteau blanc

Zone cuisine

Historique:



sav2@outlook.com

De: Finck, Guillaume <guillaume.finck@stryker.com>
Envoyé: mardi, 9 janvier 2018 10:03
À: Interior Design
Objet: RE: Moissonier

Oui on aimerait mais il faut savoir ou est ce qu'elle va aller ?

From: Interior Design [mailto:info@interiors-designer.ch]
Sent: mardi, 9 janvier 2018 09:56
To: Finck, Guillaume <guillaume.finck@stryker.com>; 'Valérie Finck' <v.finck@htb-institut.com>
Subject: Moissonier

Coucou, nous avons des affaires en cours avec Moissonier
Voulez vous que l'on relooke la commode
Sablage plus patine nouveau concept ?

Bises A+



espère que tu as bien profité du
paddle, soyez prudents l'eau est
glaciale!!!!

Ca nous a fait du bien cette petite
course l'ambiance du marathon
était chouette et Caro Manu et les
Jacot sympas .

Petite pensée deco, que penses tu
des sièges de la salle d'hypnose en
alcantara ou faux cuir , Et la
console en galucha? Une idée

Mes premiers clients arrivent le 20
avril

Pourras tu aussi regarder pour le
pouf du dressing de Schoupi , il
Me le demande, les tables de
chevets et aussi la commode
missionier? Je regarde les magasins
pour toi pour le

Moment c fermé la saison n à pas
commencé

d'immenses bisous à ma Chanchan
d'amour, je te prends avec moi en

Choupi ! J'ai aussi déjà demandé a Moissonnier pour la commode j'attends leur chiffrage, je les relance aussi! Aujourd'hui vient le tapissier de Soleure 😊 si le devis est bon, serait bien qu'il intervienne rapidement. Je lance également le reste comme tu m'as demandé gentiment avant ton départ en prévision des délais de livraisons. En relation suivra une deuxième demande d'acompte. Voilà pour l'instant, je file rejoindre Jp au clos 49 !

Profitez bien de vos vacances et je suis enchantée de partager ton voyage en Italie que j'adore, trop cool 😊 merci ma doudounette d'amour, mille bises 🌟

09:30 ✓

MARS
2013

Bonjour Chanchan merci pour tout .
Pour les tiroirs un ou 2 cela dépend
je dois rentrer une feuille A4 je
préfère 2 tiroirs mais si ça rentre

28 mars 2018



iD Project

De: Valérie Finck <v.finck@htb-institut.com>
Envoyé: mardi 25 septembre 2018 14:42
À: 'iD Project'; 'iD Project'
Cc: guillaume.finck@stryker.com
Objet: RE: historique chantier

PS: rendez-vous notre commode louis XV, merci!

Valérie

De : Valérie Finck [mailto:v.finck@htb-institut.com]
Envoyé : mardi 25 septembre 2018 10:56
A : 'iD Project'; 'iD Project'
Cc : 'guillaume.finck@stryker.com'
Objet : historique chantier

Chantal, Jean-Paul,

Je fais un courriel pour recadrer l'historique des divers points problématiques de ce chantier.

Le sol de la cuisine:

Vous êtes venus à maintes reprises manger chez nous, vous avez vu notre mode de fonctionnement, entendus nos besoins, nous ne souhaitons pas un sol fragile. Il est vrai que tu avais proposé le sol en parquet comme le salon et suite à notre demande vous avez proposé du carrelage. C'est toi Jean-Paul l'architecte d'intérieur et pourtant tu nous a mis un carrelage tout autant fragile que le sol en bois. Le sol en bois se tache pour un rien et le carrelage est le plus fragile des carrelages. L'expert carrelage l'a confirmé et nous a conseillé de marcher dessus en chaussettes ou de nettoyer 3x par jour.

Le joint de la salle de bain parents:

Comme vous étiez en déplacement dans un salon de déco, vous m'avez demandé de choisir la couleur du joint, c'était urgent et ce n'était pourtant pas mon job! Le choix était très limité, marron ou gris, j'ai du en faire un. Par contre, en plus d'être moche, il a débordé par capillarité sur les joints du carrelage.

Les parois noires des entrées 3e et 2e étages:

Dès qu'elles ont été posées, Jean-Paul tu as remarqué des traces indéfinissables qui partent difficilement. Rien n'a été fait depuis pour les enlever.

Toutes les portes peintes en noir:

Vous avez proposé cette peinture matte géniale car lavable, c'est ce que vous nous affirmé. Selon ce concept rassurant, nous avons accepté. Les portes ont été très salit et abimées par les passages des ouvriers.

Quand allez-vous tenter de les laver? Est-ce vraiment possible? Vraiment cela est très désagréable à regarder chaque jour.

Les portes n'étaient pas réglées, le menuisier a du revenir y travailler 1 jour, ce sera facturé bien sur?! Pourquoi tout n'a pas été fait du premier coup?

Il y a des traces de peinture qui bavent sur le système des serrures dans toutes les tranches des portes.

Les serrures sont mal adaptées pour les clefs, il est parfois difficile de fermer les portes à clef.

Réquisition de poursuite

A remplir en majuscules / Veuillez consulter les indications au verso s.v.p.

A remplir par l'office des poursuites

Reçu le _____ Poursuite no _____

Débiteur (nom et prénom ou raison sociale; adresse; NPA lieu)

Madame
Chantal LABROUSSE
Chemin du Pinson 8
1585 Bellerive

Date de naissance (si connue)

Adresse de l'office des poursuites

Office des poursuites du District de la Broye-Vully
Rue de la Gare 45 / Case postale 300
1530 Payerne

Créancier
(nom et prénom ou raison sociale; adresse; NPA lieu)

Guillaume et Valérie FINCK
Chemin des Clos 49
2012 Auvernier

Représentant du créancier
(nom et prénom ou raison sociale; adresse; NPA lieu)

Maitre Marcel EGGLER
Etu de KGG & Associés Avocats et Notaires
Rue de la Serre 4 / CP 2416
2001 Neuchâtel

Compte bancaire/postal du créancier
 du représentant

IBAN CH38 0076 6000 R352 9302 6

Pour renseignements 032 729 02 11 / eggler@kgg.ch
Téléphone/courriel électronique

COPIE

Cause de l'obligation ou titre de la créance et date

1	Montant (CHF)	Intérêt %	Dès le (date)
1	49'000.00	5	07/09/2018
Solde du contrat de rénovation "chemin des Clos 49", poursuite solidaire			

Autres créances

2 Acompte sur DEVIS n°71977

19'600.00 5 10/11/2017

3 Non restitution mobilier (Commode Moissonnier Louis XV Orange)

7'180.00 5 10/11/2017

4 Détérioration Lustre Mood Redon

13'500.00 5 10/11/2017

5
6
7
8
9
10

Observations

Votre référence (si applicable)

MEG/ch - 27092

Date et signature

Neuchâtel, le 14 janvier 2019



AVOCATS -& CONSEILS

COPIE

KG& Associés
Maître Marcel Eggler
Avocat au barreau
Case postale
4, rue de la Serre
10, avenue de la Gare
2001 Neuchâtel

Saint-Sulpice, le 29 janvier 2019

www.avocatsconseils.ch

Labrousse Sàrl c/ M. et Mme Guillaume et Valérie Finck

Dominique Brandt
DOCTEUR EN DROIT

Cher Confère,

Sandra Genier Müller
LICENCIÉE EN DROIT
SPÉCIALISTE FSA
DROIT DU TRAVAIL

Ayant recueilli les déterminations de M. et Mme Jean-Paul et Chantal Labrousse, je reviens sur vos dernières correspondances.

Guy Longchamp
DOCTEUR EN DROIT
CHARGÉ D'ENSEIGNEMENT
À L'UNIVERSITÉ

1) A ma demande et comme je vous l'ai écrit les 13 et 27 décembre 2018, les prénommés ont renoncé à toute mesure coercitive à l'encontre de M. et Mme Guillaume et Valérie Finck, en particulier à la notification de commandements de payer.

Olivier Bastian
DOCTEUR EN DROIT
SPÉCIALISTE FSA
DROIT DE LA CONSTRUCTION
ET DE L'IMMOBILIER

Jean Cavalli
DOCTEUR EN DROIT
SPÉCIALISTE FSA
DROIT DE LA CONSTRUCTION
ET DE L'IMMOBILIER

En revanche, par votre correspondance du 7 janvier 2019 à moi-même reçue le lendemain, vos mandants ne laissent aux miens que quatre jours ouvrables (9, 10, 11 et 14 janvier 2019) pour payer CHF 49'000.-- ! En outre, alors que le quatrième jour n'est pas achevé, par votre intermédiaire, ils envoient deux réquisitions de poursuites. Ils ne jouent manifestement pas dans la même ligue de courtoisie et d'élégance.

Camille Perrier Depeursinge
DOCTEURE EN DROIT
PROFESSEURE À L'UNIVERSITÉ

M. et Mme Jean-Paul et Chantal Labrousse réservent tous leurs droits suite à cette mesure d'intimidation et cette tentative de contrainte.

Claire Neville
MASTER EN DROIT

2) Les deux commandements de payer se fondent sur quatre postes :

Kim-Lloyd Schiboz
MASTER EN DROIT

Margaux Zahler
MASTER EN DROIT
AVOCATE-STAGIAIRE

a) le tableau marqué « *Annexe 5* » et intitulé « *Récapitulatif des acomptes versés à Charme à Demeure* » n'est ni daté ni signé ; il est incompréhensible et peut-être fantaisiste ;

2bis, rue du Centre
Case postale 192
CH - 1025 Saint-Sulpice
T +41 21 510 20 30

b) concernant l'acompte sur le devis n° 71977 par CHF 19'600.--, une mise au point ferme s'impose :

30, Grand-Rue

- par amitié, mes clients ont consenti aux vôtres un rabais de CHF 7'251.-- ;

Case postale 1014
CH - 1820 Montreux 1
T +41 21 510 23 23

- lors du déchargement du lit, le transporteur du fabricant Treca a très légèrement abîmé le sommier ; ledit fabricant a admis sa

17, route Saint-Germain

Case postale 8
CH - 1042 Assens
T +41 21 982 25 21

responsabilité et fabriqué un nouveau sommier ; depuis quelque dix mois, Labrousse Sàrl est en mesure de livrer ce dernier ; mais les parties sont convenues que la livraison interviendrait après la réfection du parquet de la chambre et la rénovation de la salle de bain ;

- ainsi, la notification des commandements de payer de ce chef ne respecte pas les exigences de la bonne foi ;

c) S'agissant de la non-restitution de la commode Moissonnier Louis XV, mes mandants sont curieux de savoir comment les vôtres ont fixé les CHF 7'180.-- ; ils rappellent que M. et Mme Guillaume et Valérie Finck ont donné le feu vert pour les travaux de sablage et de patine par courriel du 9 janvier 2018 à 10h03, que les travaux de sablage ont été commencés mais interrompus, que vos clients n'ont jamais été en mesure de fournir les documents nécessaires pour permettre le transport du meuble chez Moissonnier à Bourg-en-Bresse (pièces requises par la douane), que ce dernier est chez l'ébéniste à Neuchâtel et qu'il est à la disposition immédiate de vos mandants ;

d) M. et Mme Jean-Paul et Chantal Labrousse ignorent tout de la détérioration du lustre Mood Redon par CHF 13'500.-- ; ils ne portent pas la moindre responsabilité et ne sont absolument pas concernés.

3) La structure contractuelle est simple et connue de vos mandants :

a) l'entité juridique est exclusivement Labrousse Sàrl ;

b) Charme à Demeure et ID Project sont deux départements de cette personne morale qui ont chacun leur propre enseigne et leur propre domaine d'activités (Charme à Demeure : décoration, vente de mobilier ; ID Project : architecture d'intérieur, ingénierie d'intégration, gestion de projets).

4) Contrairement aux apparences, Labrousse Sàrl n'est confrontée à aucune difficulté financière. Sur trente-sept poursuites, elle en a payé vingt à l'office de poursuites. Ses dirigeants manquent de temps pour solliciter la radiation de ces dernières.

5) Effectivement, l'entreprise individuelle Charme à Demeure, Interiors Labrousse a été radiée le 3 août 2012.

6) M. et Mme Jean-Paul et Chantal Labrousse combattront sans faiblir et sans désespérer toute action pénale que vos mandants pourraient avoir la témérité d'engager.

7) Mes clients me remettront prochainement leurs décomptes et factures définitifs et respectifs pour chacun des deux départements de Labrousse Sàrl. Parce que M. et Mme Guillaume et Valérie Finck ont mis fin prématurément à la relation contractuelle, ils doivent recevoir des

informations de certains sous-traitants puis – en application de l'art. 377 CO – pourront finaliser les documents. Je vous les transmets en traitement.

- 8) Labrousse Sarl n'éprouve pas de difficultés à gérer les flux financiers. En revanche, elle se heurte au refus de vos clients de payer les dernières demandes d'acomptes ! Cette circonstance-ci explique très certainement la procédure en inscription d'une hypothèque légale des artisans et entrepreneurs initiée par Buschini SA.

Qualifier la gestion des flux financiers de « *gravement défectueuse* » (sic) engage la responsabilité des auteurs de cette formule.

Je juge utile d'effectuer ici une autre mise au point très ferme : dans un courriel du 28 mars 2018 à 08h20, M. Guillaume Finck prend note que l'enveloppe s'élève depuis le 22 février 2018 à CHF 500'000.-- ; par courriel du 19 juin 2018 à 21h30, il annonce avoir payé la demande d'acompte n° 5 du 1^{er} juin 2018 (facture n° 123275) par CHF 120'000.-- qui comporte la mention « *Enveloppe estimation révisée au 1 mai 2018 550 – 580 KCH* » ; par actes concludants, il confirme ainsi la nouvelle estimation ; mais, à ce jour, il n'a versé au total que CHF 417'500.-- d'acomptes.

- 9) Vos mandants engageront également leur responsabilité dans l'hypothèse d'interventions directes auprès des sous-traitants.
- 10) La facture n° 181004 du 22 novembre 2018 par CHF 23'080.-- de Buschini SA est justifiée.
- 11) Vos clients sont invités à rendre très rapidement aux miens les éléments suivants qu'ils détiennent en prêt : camera Logitech avec chargeur, banc acryl, rampe spots flos dans le bureau, lampe noire à poser dans le salon, deux lampes petit modèle à poser dans l'armoire de la salle de bain des parents, rampe spots flos dans le salon.
- 12) En outre, ils seraient bien inspirés de restituer à Labrousse Sarl les savons qu'ils ont substitués en hiver 2018 dans le local d'exposition et dans des circonstances rocambolesques !

Le cas échéant et si nécessaire, je produirai la présente en justice.

Je vous prie de croire, cher Confrère, à l'assurance de mes sentiments très dévoués.


Dominique Barlet, a.

Labrousse Sàrl

Promenade noire 6 - 10
2000 Neuchâtel

GOPPE

Menuiserie Ebénisterie
M. Philippe Veillard
Temple 10
2072 St-Blaise

REF/ cf / JPL
Dossier FINCK / Gestion Dept ID Project

Neuchâtel, le 03.02.2019

Cher Philippe,

Ce courrier pour confirmer notre entretien téléphonique

Alors que les clients ont confirmé l'enveloppe budgétaire estimative entre
CHF 550-580 000.-- en mai juin 2018

A ce jour ils n'ont versé au total que 417'500 CHF d'acomptes / **prétextant des défauts, malfaçons, bris, etc..** que nous avons pris le soin d'analyser un par un en y amenant une analyse, une expertise, une proposition souvent et/ou une solution artisan – sous-traitants, (exemple : lustre cassé, escalier et parquet détériorés, portes sales, panneaux bois abimés, ..)

Toujours à condition que cela soit vrai, justifié et aussi selon responsabilité !!!

Si le maître d'ouvrage, ses animaux et ses proches changent d'avis, abiment ou détériorent intentionnellement ou pas l'ouvrage, il en va de leurs responsabilités

La résiliation de contrat des Finck selon notre avocat entraîne l'article 377 du CO.

De ce fait nous demandons le paiement complet des fournitures commandées, des fournitures installées et des travaux réalisées tant par le bureau d'étude que par les artisans plus un dédommagement résiliation !

Soit un manque pour nous entre CHF 140'000.-- et CHF 160'000.-- CHF (soit un gros montant pour une petite Sàrl comme la nôtre)

Concernant la commode, notre avocat a indiqué qu'elle était à la disposition des Finck dans ton atelier dans l'état (Feu vert transformation donné par courriel Guillaume Finck du 9 janvier 2018)

De ce fait, tu peux la libérer au Finck, si ils t'approchent, contre signature d'un document de reprise stipulant « en l'état » !

On reste en contact

Si tu as des questions, n'hésites pas !

Promenade-noire 10/ 2000 Neuchâtel / CH / Tél 0041 327240061

info@interiors-designer.ch

Labrousse Sàrl

Promenade noire 6 - 10
2000 Neuchâtel

Merci / Bien à Toi / JPau

ID Project

Chapman à Demerisse
INTERIORS

 **Boffi**

Promenade-noire 10/ 2000 Neuchâtel / CH / Tel 0041 327240061
info@interiors-designer.ch

LABROUSSE SARL
RUE DE LA PROMENADE-NOIRE 6
2000 NEUCHÂTEL

Extrait du registre des poursuites

(art. 8a LP)

Nous certifions par la présente que sous le nom LABROUSSE SARL et sous l'adresse susmentionnée,

Poursuites détaillées			
Date	Dossier	Représentant du créancier	Montant CHF Etat
22.12.2017	2017107822	Dynalux SA	700.00 Poursuite périmée
29.01.2019	2019005357	Creditreform Egeli Basel AG / FINOK	1'106.32 Opposition totale
16.08.2019	2019070635	EGGLER Marcel / FINOK	50'000.00 Opposition totale
dans le registre des poursuites du 21.04.2015 au 21.04.2020, 3 poursuites sont enregistrées pour un montant total de CHF			51'806.32

Actes de défaut de biens

dans le registre des actes de défaut de biens du 21.04.2015 au 21.04.2020 aucun acte de défaut de biens n'est enregistré (CHF 0.00).

Les éventuels acomptes versés depuis l'introduction de la(es) poursuite(s) ne sont pas compris dans le(s) montant(s) ci-dessus.
Conformément à l'art. 26 LILP du canton de Neuchâtel, l'office des poursuites tient un état des débiteurs contre lesquels ont été délivrés des actes de défaut de biens définis au sens des articles 115 et 149 LP. Le droit de consultation est régi par l'article 8a LP. Dès lors, les actes de défaut de biens du présent extrait ne sont délivrés que sur une période de 5 ans.

